

**ASSOCIATION
« PRESERVONS LA MEDITERRANEE »**



Préserveons la Méditerranée

I. L'histoire de la Méditerranée

- a. Les origines de la *Mare Nostrum*.
- b. La Méditerranée d'aujourd'hui
- c. Une des plus régions du Monde
- d. L'homme au détriment de la Méditerranée

II. Historique du mouvement pour une union de tous les pays du bassin méditerranéen.

- a. Le processus de Barcelone.
- b. Des intentions à l'Union pour la Méditerranée...
- c. Le projet de dépollution de la Méditerranée
- d. Le rôle du Forum de Paris

III. L'association « *Préserveons la Méditerranée* ».

- a. Le but de the association
- b. Les membres Comité directeur de l'association
- c. Evoluer vers une dynamique européenne

IV. Annexes.

- A. Le Plan d'Action pour la Méditerranée
- B La déclaration finale du Forum de Paris 2009
- C. Les dix recommandations du Forum de Paris 2009
- D. Articles parus dans la Presse.



I. L'histoire de la Méditerranée

a. Les origines de la Mare Nostrum

Il y a cinq millions d'années, le détroit de Gibraltar s'est refermé. Ce déplacement des plaques tectonique a réduit la mer Méditerranée à un lac très salé, l'eau s'y étant évaporé, au cours de centaines d'années, sous l'effet des fortes chaleurs de la région. On nomme cet épisode la crise de salinité messinienne. La différence de niveau entre l'Atlantique et la Méditerranée a fini par provoquer la rupture de la digue naturelle de roche qui bloquait le détroit. Une énorme cascade s'est alors déversée et a rempli, en quarante ans, l'ancien lac qui s'est retrouvé au niveau de l'Océan.

Chaque pays du pourtour Méditerranéen a exploité les atouts que représente cette mer. Avec une volonté de développer le commerce et la pêche, ce sont les Romains, grâce à leur formidable armée, qui réussiront le mieux le pari de dominer la mer Méditerranée. Devenu maître de toute la côte maritime, il considérait ces eaux comme une sorte de « piscine de maison » d'où l'expression *Mare Nostrum*

La mer Méditerranée tire son étymologie du latin *mediterraneus* qui veut dire « au milieu des terres », sous-entendu "du monde connu", les immenses océans étant ignorés à l'époque. La plupart des langues de ses pays riverains lui donnent un nom propre à leur culture, qui est souvent une traduction de *mer du milieu* ou de *mer blanche*

Durant l'Antiquité, la Méditerranée était une importante voie de transports maritimes permettant des échanges entre les peuples émergents de la région, comme ceux de la Mésopotamie et l'Égypte.

Il est impressionnant de se dire que toute la civilisation occidentale trouve son origine dans l'immense richesse culturelle et spirituelle due à toutes les civilisations qui se sont côtoyées le long de ses rives : les sumériennes, phéniciennes, assyriennes, égyptiennes, carthaginoise, grecques, romaines, hébraïques, chrétiennes et islamiques. Ce patrimoine culturel et religieux est d'une diversité unique au Monde. Cependant, au fil du temps, il s'est forgé une identité et une unité

b. La Méditerranée d'aujourd'hui.

Cette mer intercontinentale presque entièrement fermée, située entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, s'étend sur une superficie d'environ 2,5 millions de km² (soit 1% de l'océan mondial). Son ouverture vers l'océan Atlantique, par le détroit de Gibraltar, est large de seulement 14 km. Elle communique à l'Est avec la mer de Marmara et avec la mer Noire par les



Dardanelles et le Bosphore et avec la mer Rouge, au Sud Est, par le magnifique ouvrage réalisé en Egypte par la Compagnie du Canal de Suez qui fut inauguré en 1869

Les dimensions de la *Mare Nostrum*, sont de 3.860 km d'Est en Ouest et de 1.600 km du Nord au Sud. Sa profondeur moyenne est de 1.500 m Son lit comprend de véritables abysses dont la profondeur atteint jusqu'à 3.731 m sous la nappe tyrrhénienne et 5.121 km sous la nappe ionienne.

Avec son littoral de plus de 46.000 km et les 69 fleuves qui s'y jettent, dont les plus importants sont le Pô, le Rhône, le Nil, l'Ebre et le Moulouya et ses intenses activités touristiques la Mer Méditerranée est très exposée à la pollution.

Population des régions côtières méditerranéennes, 1970-2025

Pays	1970	2000	2025	TAAM (%)	TAAM (%)
	(en milliers d'habitants)			1970-2000	2000-2025
Espagne	12 245	15 560	16 464	0,8	0,2
France	4 770	6 265	7 151	0,9	0,5
Italie	30 339	32 837	30 291	0,3	-0,3
Grèce	7 703	9 482	9 412	0,7	0,0
Monaco	24	34	41	1,2	0,8
Malte	319	389	430	0,7	0,4
Chypre	615	785	900	0,8	0,5
Slovenie	90	101	106	0,4	0,2
Croatie	1 434	1 529	1 480	0,2	-0,1
Bosnie-Herzégovine	203	226	246	0,4	0,3
Serbie-et-Monténégro	215	266	289	0,7	0,3
Albanie	944	1 193	1 468	1,2	0,8
Turquie	6 606	13 691	19 514	2,5	1,4
Syrie	692	1 533	2 040	2,7	1,1
Liban	1 884	2 906	3 766	1,5	1,0
Israël	2 623	5 045	6 585	2,2	1,1
Territoires palestiniens	442	1 119	1 996	3,1	2,3
Égypte	11 262	22 929	32 633	2,4	1,4
Libye	1 694	5 179	7 784	3,8	1,6
Tunisie	3 545	6 762	9 154	2,2	1,2
Algérie	5 794	12 271	17 669	2,5	1,5
Maroc	1 678	3 233	4 586	2,2	1,4
Total PNM	58 801	68 667	68 278	0,5	0,0
Total Est	12 247	24 294	33 901	2,3	1,3
Total Sud	23 973	50 374	71 826	2,5	1,4
Total PSEM	36 220	74 668	105 727	2,4	1,4
Total Med	95 021	143 335	174 005	1,4	0,8

Source : Attané et Courbejo, Plan Bleu, 2001.

N.B. Les 22 pays de ce tableau comprennent cinq pays de l'ex-fédération de Yougoslavie qui bordent la rive Est de la mer Adriatique

La population totale de ces pays est actuellement de près de 463 millions d'habitants et leur population côtière de l'ordre de 150 millions d'habitants, soit environ 1/3 de plus qu'en 1970. Il faut y rajouter quelques 260 millions de touristes qui viennent, chaque année, en villégiature dans la région.

La majorité d'entre eux se concentre dans les zones situées à moins de 100 mètres du rivage et dans les îles. C'est pourquoi on observe, tous les étés, une augmentation très sensible, de la pollution des eaux marines.

Linéaire côtier de la Méditerranée et de l'Adriatique (en Km)				
	Total	dont îles	Nombre d'unités administratives	% du Pays
Espagne	2 580	910	12 Provinces	19
France	1 703	802	9 Départements	9
Italie	7 953	3 766	54 Provinces	55
Malte	180	180	Totalité du Pays	100
Monaco	4	–	Totalité du Pays	100
Slovénie	32	–	1 Regroupement de communes	22
Croatie	5 790	4 024	3 Associations de communes	46
Bosnie-Herzégovine	20	–	1 Regroupement de communes	12
Serbie-Monténégro	274	–	1 Regroupement de communes	6
Albanie	418	–	8 districts	31
Grèce	15 000	7700	41 Nomes + Grand Athènes	76
Turquie	5 191	809	10 Provinces	16
Chypre	782	782	Totalité du Pays	100
Syrie	183	–	2 Mohafazats	2
Liban	225	–	4 gouvernorats	48
Israël	160	–	7 Sous-districts	19
Autorité Palestinienne	40	–	Gaza	6
Egypte	950	–	11 Governorats	12
Libye	1770	–	8 Mohafazats	10
Tunisie	1300	301	13 Gouvernorats	30
Algérie	1200	–	15 Wilayates	2
Maroc	512	–	6 Provinces	6
Total	46267	19 274	208 unités administratives et 3 Pays	12

N.B. Les 22 pays de ce tableau comprennent cinq pays de l'ex-fédération de Yougoslavie qui bordent la rive Est de la mer Adriatique

c. Une des plus belles régions du monde

Le bassin méditerranéen est un concentré d'activités commerciales, avec un trafic maritime de 120.000 bateaux par an, ce qui correspond à 20 %, de la circulation maritime mondiale, pour les pétroliers et à 30 %, pour les bateaux marchands et d'activités touristiques. Ses 260 millions de voyageurs par an, correspondent à près de 1/3 du tourisme mondial.

C'est sur la Grande Bleue, de la Riviera italienne à la Côte d'Azur, que l'industrie touristique est née, au tournant du XIX^e siècle. Depuis, la région accueille un nombre toujours croissant de voyageurs qui pourrait atteindre 600 millions en 2025 d'après les prévisions. Avantagées par leur proximité avec l'Europe, les rives du Sud et de l'Est arrivent en tête, parmi les régions touristiques du Monde, par leur taux de croissance annuel depuis 2000. Le Tourisme est le secteur d'activité le plus important pour l'ensemble des pays méditerranéens Il y représente 13 % des exportations, 23 % du secteur des services et il emploie plus de 5 millions de personnes.

Ces chiffres font comprendre leur volonté permanente d'attirer les touristes, en créant le plus possible de complexes de plaisance. L'évolution des arrivées et des recettes du tourisme dans les pays méditerranéens, ainsi que celle de l'offre, s'accompagne de tendances lourdes et décisives pour l'avenir du secteur. Selon l'Office Mondial du Tourisme (OMT) ces tendances se résument ainsi :



- La confirmation ou l'apparition de l'attrait des destinations à caractère culturel, en particulier : Italie, Grèce, Sud marocain, Turquie, Égypte, principalement accessibles par voie aérienne. On assiste ainsi la combinaison du tourisme balnéaire, du tourisme culturel et des activités sportives.
- L'émergence de nouveaux produits et comportements touristiques. Les régions méditerranéennes bénéficient plus que d'autres de la vogue de la thalassothérapie, etc
- L'explosion des activités de croisière, de navigation de plaisance et de sports nautiques

c. L'Homme au détriment de la Mer

Nous pouvons citer comme exemple, la très célèbre cité de Monaco, qui a connu un vif essor, depuis les années 1950, à la suite de son empiètement sur le domaine maritime. Si toutefois l'environnement est un sujet important pour le Rocher qui, par le biais de nombreuses associations, a su reconstruire et préserver la flore et la faune marine locale, ce n'est pas le cas pour de nombreuses autres communautés soit françaises, soit étrangères comme San Remo, en Italie; la Costa del Sol, en Andalousie, le littoral touristique de Nikonos, en Grèce; les localités côtières de Bordj-El-Kiffan, en Algérie; les régions de Bizerte et de Tabarka, en Tunisie. Si on prend comme exemple la communauté d'agglomération de Nice, il n'a été pris aucune mesure de protection de la nature, lors des travaux d'extension de l'aéroport international (n° 2 en France après Paris, et 9ème en Europe), dont l'importance économique est considérable et de la construction du centre commercial Cap 3000.

Type et traitement des eaux usées industrielles (en m³ par an)

	Traitement eaux usées		Eau de refroidissement		Eau domestique (industrie)		Total		total
	non traités	traités	non traités	traités	non traités	traités	non traités	traités	
Rejets totaux industriels	11 995 300	77 802 400	529 302 954	4 929 900	38 041 159	3 385 145	639 339 413	86 117 445	725 456 858
		52 %		1 %		8 %		12 %	
dont rejets en Méditerranée	13 728 600	6 280 500	512 815 380	1 999 500	22 074 000	49 500	548 617 980	8 329 500	556 947 480
		31 %		< 1 %		< 1 %		> 1 %	
dont rejets en rivière	13 582 800	6 458 900	6 996 300	2 930 400	1 286 932	554 375	21 866 032	9 948 675	31 814 707
		32 %		30 %		30 %		31 %	

Source : PNUE/PAM/MEDPOL, 2002.

Ces derniers siècles, l'humanité a beaucoup modifié la géologie de la Méditerranée. Des constructions ont été établies tous le long du littoral, aggravant et déplaçant les zones d'érosion. Des plages ont été mal gérées et de plus, à cause de l'urbanisation croissante, des gangs de pilleurs de sable se sont organisés. Les abus dans l'utilisation des ressources naturelles et marines est un problème permanent. Ces abus se font au détriment des processus naturels. La géographie a également été modifiée par la construction de barrages, de canaux et le bétonnage des côtes.

II .Historique du mouvement pour une union de tous les pays du bassin méditerranéen.

a. Le Processus de Barcelone

C'est dès 1975, que les 9 Etats membres et la Communauté Economique Européenne (CEE) et 16 pays riverains de la mer Méditerranée, hors CEE, dont la Grèce et l'Espagne qui ne faisaient pas encore partie des Etats Membres. adoptaient le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) qui fait partie du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

En 1976, la Convention pour la protection de la Méditerranée contre la pollution, dite « Convention de Barcelone », devenait son cadre juridique. Le PAM a défini son Programme environnemental pour le contrôle de la pollution (MED POL), lequel avait déjà souligné qu'il était nécessaire de « recenser toutes les sources de pollution et les endroits à risque et apporter une solution adaptée à chaque pays » et créé le Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu (CAR/PB) et un certain nombre d'autres CAR spécialisés (Voir Annexe A)



A l'initiative de Jacques Chirac, un pacte dit « Processus de Barcelone » ou partenariat euro-méditerranéen liant l'Europe aux pays riverains de la Méditerranée est mis sur pied en 1995. Ce pacte constitue la politique de l'Union Européenne à l'égard des pays méditerranéens. Il vise à renforcer les liens entre l'UE et les pays partenaires Le développement de projets communs, comme la dépollution de la mer Méditerranée, l'autoroute de la mer et l'énergie solaire, est le but principal de cette organisation.

Du 7 au 9 avril 2005, le PAM qui impliquait alors, 21 pays riverains de la Méditerranée a organisé un atelier de travail, à Malte pour permettre aux médias méditerranéens de mieux comprendre les enjeux de cette convention, qui a réuni une vingtaine de journalistes du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, de Libye, d'Italie, de France, d'Egypte, d'Israël, de Slovaquie, de Bosnie ou encore du Monténégro.

L'île de Malte n'avait pas été choisie par hasard : Le ministre maltais du Tourisme et ancien ministre de l'Environnement, Francis Zammit Dimech, a rappelé la position stratégique de l'archipel, « au cœur de la Méditerranée » et noté que le premier centre régional du monde créé pour porter assistance aux pays dont les écosystèmes étaient en danger, le ROCC, avait été ouvert à Malte en 1976. En outre, le coordinateur du MAP, Paul Misfud, est lui-même maltais. Pendant trois jours, les échanges ont porté sur les agressions dont est victime la mer Méditerranée, plus particulièrement sur les sources de pollution terrestres.

Le 22 octobre 2005, prenant acte de l'enlisement du « Processus de Barcelone », censé aider au développement des pays du pourtour méditerranéen, à quelques semaines du sommet marquant ses dix ans d'existence, Panagiotis Roumenotis, ancien Ministre des Finances de la Grèce, Président du Centre d'analyse et de liaison des acteurs de la Méditerranée (Calame) et Jean-Louis Guigou, ancien Délégué (1997 à 2000) de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) lancent un appel pour une Communauté du monde

méditerranéen. Ce dernier avait été chargé en 2002 par le ministre français des Affaires Etrangères d'une mission d'identification et de valorisation des scientifiques travaillant sur la Méditerranée et avait ensuite monté l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen du Calame, dont il est devenu le Président en 2007.

Pendant le conflit Israël-Liban de l'été 2006, cette idée refait surface chez des universitaires et des intellectuels français pour amener Israël et les pays arabes à coopérer dans un cadre international sur des sujets consensuels.

En novembre 2006, au Caire, se tenait, pour la première fois hors de l'Union Européenne, la conférence interministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement. Un accord était signé sur un calendrier des actions à mener dans le cadre du programme "Horizon 2020" pour lutter contre les sources majeures de pollution de la Méditerranée, d'ici cette date.

A cette occasion, les ministres ont adopté à l'unanimité une déclaration qui prévoit une stratégie méditerranéenne axée sur la préservation de la qualité de l'eau et la satisfaction des besoins en eau des populations, grâce, principalement, à une gestion économe de l'eau dans le secteur économique. Une première liste de projets a été présentée.

Nicolas Sarkozy, alors candidat, émet, pendant la campagne présidentielle française de 2007, l'idée d'une union méditerranéenne. La reprise de cette idée par le candidat de la droite française est due à Henri Guaino, conseiller spécial de Nicolas Sarkozy. Ce projet français souligne l'échec du « Processus de Barcelone ».

b. Des intentions à l'Union pour la Méditerranée

Dés son élection le 6 mai 2007, le Président de la République Nicolas Sarkozy propose aux pays riverains l'idée de bâtir une union méditerranéenne plus forte et mieux structurée que les initiatives précédentes. En septembre 2007, il nomme Alain Le Roy, Ambassadeur chargé de la mise en œuvre du Projet d' « Union pour la Méditerranée »

Dans son discours de Tanger, le 23 octobre 2007, il invite tous les dirigeants des pays riverains de la Méditerranée à participer « sur un pied d'égalité » à une conférence au sommet à Paris en juillet 2008, destinée à marquer la naissance politique de cette union. Le projet français préconise la coopération entre les pays des deux rives sur des domaines d'intérêt commun. Israël est invité à y prendre part aux côtés des pays arabes.

Le 13 juillet 2008, à peine quelques jours après l'instauration, de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, à l'invitation de la France et de l'Égypte, se tient à Paris le sommet fondateur de l'UPM, où chacun des partenaires est représentés au plus haut niveau de l'État. La Libye y assiste, à titre d'observateur, représentée par son ministre des Affaires étrangères.

Le Président Sarkozy invite également les chefs d'État et de gouvernement de l'UPM à assister au défilé militaire du 14 juillet. C'est ainsi qu'est lancée par l'UE l'organisation baptisée « Processus de Barcelone-Union pour la Méditerranée », car elle se coule dans la structure du pacte de 1995. Elle vise à donner un nouveau souffle au partenariat, en le dotant d'une gouvernance plus équilibrée et en renforçant sa visibilité.

Parmi les 43 états qui en sont membre, 16 sont riverains de la Méditerranée, 5 le sont de l'Est de la mer Adriatique et 20 Etats de l'UE ne sont pas riverains. La Jordanie et la Mauritanie, bien que non riveraines, ont voulu faire partie de la nouvelle entité voulue par la France. La liste des états présents au sommet figure sur le tableau ci-après

États	Organisations	Population	Régimes politiques
 Albanie	ALECE	3 619 778	République parlementaire
 Algérie	UA, UMA, Ligue arabe, Barcelone	34 800 000	République parlementaire
 Allemagne	UE, Barcelone	82 314 906	République fédérale
 Autriche	UE, Barcelone	8 316 487	République fédérale
 Belgique	UE, Barcelone	10 584 534	Monarchie constitutionnelle
 Bosnie-Herzégovine	ALECE	4 400 126	République fédérale
 Bulgarie	UE, Barcelone	7 679 290	République parlementaire
 Chypre	UE, Barcelone	766 400	République présidentielle
 Croatie	ALECE	4 437 460	République parlementaire
 Danemark	UE, Barcelone	5 457 415	Monarchie constitutionnelle
 Égypte	UA, Ligue arabe, Barcelone	80 355 036	République présidentielle
 Espagne	UE, Barcelone	45 116 894	Monarchie constitutionnelle
 Estonie	UE, Barcelone	1 342 409	République parlementaire
 Finlande	UE, Barcelone	5 289 128	République parlementaire
 France	UE, Barcelone	63 392 140	République semi-présidentielle
 Grèce	UE, Barcelone	11 125 179	République parlementaire
 Hongrie	UE, Barcelone	10 066 158	République parlementaire
 Irlande	UE, Barcelone	4 239 848	République parlementaire
 Israël	Barcelone	7 184 000	République parlementaire
 Italie	UE, Barcelone	59 131 287	République parlementaire
 Jordanie	Ligue arabe, Barcelone	5 924 000	Monarchie constitutionnelle
 Lettonie	UE, Barcelone	2 281 305	République parlementaire
 Liban	Ligue arabe, Barcelone	4 099 000	République parlementaire
 Lituanie	UE, Barcelone	3 373 991	République parlementaire
 Luxembourg	UE, Barcelone	476 200	Monarchie constitutionnelle
 Malte	UE, Barcelone	404 962	République parlementaire
 Maroc	Ligue arabe, UMA, Barcelone	33 757 175	Monarchie constitutionnelle
 Mauritanie	UA, UMA, Ligue arabe	3 086 859	République fédérale
 Monaco		32 020	Monarchie constitutionnelle
 Monténégro	ALECE	622 000	République parlementaire
 Pays-Bas	UE, Barcelone	16 372 715	Monarchie constitutionnelle
 Palestine	Ligue arabe, Barcelone	4 018 332	Entité gouvernementale parlementaire
 Pologne	UE, Barcelone	38 116 486	République parlementaire
 Portugal	UE, Barcelone	10 945 870	République parlementaire
 Roumanie	UE, Barcelone	21 565 119	République parlementaire
 Royaume-Uni	UE, Barcelone	60 587 300	Monarchie constitutionnelle
 Slovaquie	UE, Barcelone	5 396 168	République parlementaire
 Slovénie	UE, Barcelone	2 013 597	République parlementaire
 Suède	UE, Barcelone	9 103 551	Monarchie constitutionnelle
 Syrie	Ligue arabe, Barcelone	20 314 747	République présidentielle
 Tchéquie	UE, Barcelone	10 306 709	République parlementaire
 Tunisie	UA, UMA, Ligue arabe, Barcelone	10 102 000	République semi-présidentielle
 Turquie	Barcelone	75 158 647	République parlementaire

La population totale de ces états se répartit comme suit :

Etats de l'Union européenne		Etats hors Union européenne		Union pour la Méditerranée	
Riverains 7	181 950 459	Riverains 14	282 900 321	Riverains 21	464 850 780
Non riverains 20	<u>313 815 589</u>	Non riverains 2	<u>9 010 859</u>	Non riverains 22	<u>322 826 448</u>
27 pays	495 766 048	16 pays	291 911 180	Total 43 pays	787 677 228

Les sigles et les noms de la colonne 2 du tableau de la page 9 désignent les autres organisations intergouvernementales auxquelles appartiennent les Etats de la colonne 1. Ils ont la signification suivante :

- ALECE** **Accord de Libre Echange Centre-Européen.** Créé en 1992, il s'agit d'un accord entre des pays du Sud -Est européen.
- Barcelone** Correspond au pacte entre les pays méditerranéens, dit "**Processus de Barcelone**", fondé en 1995 en vue de développer des projets d'intérêt commun, en liaison avec l'Union européenne.
- Ligue arabe** La Ligue arabe est une organisation régionale ayant le statut d'observateur auprès de l'ONU. Elle fut fondée le 22 mars 1945 à Alexandrie, par sept pays et compte à ce jour 22 Etats membres.
- UA** **Union africaine.** Cette union été créée à Durban (Afrique du Sud) en 2002, à l'image de l'Union européenne. Elle a remplacé l'Organisation de l'unité africaine (OUA).
- UE** **Union européenne.** Cette union est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1993, a la suite de la signature du Traité de Maastricht par les 12 Etats membres de la CEE.
- UMA** **Union du Maghreb arabe.** Cette union a été fondée en 1989 avec pour objectif le progrès de l'intégration dans ces pays.

Tous ces pays vont se regrouper autour de nombreux programmes tournant autour de trois volets: un volet politique et sécurité, un volet économique et financier intégrant les transports et l'énergie et un volet social et culturel, intégrant l'environnement et la préservation du patrimoine maritime.

Le développement de projets communs consensuels, est le but principal de cette organisation. Par la suite de nombreux intervenants, sensible aux problèmes de pollution de la Méditerranée s'accorderont pour valoriser cette initiative intergouvernementale.

Dans la déclaration commune qui clôt le Sommet, on trouve, la phrase suivante : « La nouvelle institution doit prendre son essor sur six projets mobilisateurs : la dépollution de la Méditerranée, les autoroutes maritimes et terrestres, la protection civile pour répondre aux catastrophes naturelles, une université euro-méditerranéenne, l'énergie solaire et une initiative méditerranéenne de développement des affaires ».

L'UPM est fondée sur une coprésidence entre un dirigeant de la rive Nord, désigné selon les mécanismes de représentation en vigueur, au sein de l'UE et un dirigeant des rives Sud, et Est désigné par consensus dans les États concernés.

Les présidents égyptien et français sont les deux premiers coprésidents mais cette décision fait débat. L'omission de toute référence à la démocratie et aux droits de l'homme dans la déclaration marque une régression par rapport aux objectifs du Processus de Barcelone.

Le budget de l'organisation doit être assuré par le lancement du fonds Inframed par la Caisse des dépôts française et la *Cassa depositi e prestiti* italienne, qui a pour objectif d'atteindre un montant global de 600 millions d'euros. Les riches États du Golfe sont considérés comme des bailleurs de fonds potentiels.

Ce sommet marque un succès diplomatique pour la France. La présence au sein de la même enceinte des chefs d'État ou de gouvernement d'Israël, de la Syrie, du Liban et de l'Autorité palestinienne marque une volonté de dialogue pour résoudre les conflits au Proche-Orient.

Le 12 juillet 2008 le président syrien Bachar el-Assad et le Président libanais Michel Sleimane annoncent chacun au palais de l'Élysée leur intention de normaliser leur relations entre Etats en ouvrant une représentation diplomatique respectivement à Beyrouth et à Damas.

« La Méditerranée est au cœur de toutes les grandes problématiques de ce début de siècle. Développement, migrations, paix, dialogue des civilisations, accès à l'eau et à l'énergie, environnement, changement climatique : c'est au sud de l'Europe que notre avenir se joue » (extrait de la tribune du ministre des Affaires étrangères et européennes Bernard Kouchner dans le quotidien *Le Monde* du 10 juillet 2008).

Début novembre 2008 se tient une réunion ministérielle à Marseille. Il s'en est dégagé un consensus selon lequel le siège de l'UPM serait à Barcelone. « En contrepartie de la présence du siège dans un pays du Nord, le Secrétariat général reviendrait à un pays du Sud. Le Secrétaire général serait assisté de six adjoints : trois européens : un grec, un italien et un maltais et trois de l'Est : un Turc (si Chypre y consent), un israélien et un palestinien. Cette composition a été agréée au cours de la réunion. L'entrée d'un israélien a été décidée, en échange de la participation de la Ligue arabe à toutes les réunions de l'UPM et à tous les niveaux » (extrait du quotidien *Le Monde* du 30 juillet 2009).

En janvier 2009, Nicolas Sarkozy investit Pierre Laffitte, Président de la Fondation Sophia Antipolis et promoteur, dès 1969 de cette technopole, la plus importante de France, d'une mission pour la création d'un réseau spécifique de développement de l'innovation en Euroméditerranée.

D'une durée de deux ans, la mission est de favoriser la coopération entre les membres de l'Union pour la Méditerranée, d'aider à la création de nouveaux pôles économiques en Méditerranée autour des axes prioritaires, d'impliquer plus fortement tous les acteurs financiers, de renforcer les liens internationaux déjà existants entre les *clusters*, qui sont des concentrations d'entreprises interconnectées et les pôles économiques du Bassin méditerranéen et de développer de nouveaux partenariats, ainsi que des échanges de bonnes pratiques entre pôles, *clusters* et PME.

c. Le projet de dépollution de la Méditerranée

Ce projet, à l'horizon 2020, a fait l'objet d'un plan depuis déjà 2006 et il faudrait que l'UPM puisse contribuer fortement à trouver des moyens pour lutter contre le fait que, la plupart des eaux usées sont rejetées sans traitement dans la mer. La Commission Européenne (CE) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont voulu marquer leur territoire en montrant que le processus est déjà bien engagé, signe des tensions qui persistent entre Paris et Bruxelles sur ce dossier.

Les deux institutions ont présenté conjointement une étude menée en coopération avec le plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui a pour objet de sélectionner les investissements prioritaires dans ce domaine. L'objectif est d'assainir la "Grande Bleue" à l'horizon 2020 et la BEI va faire l'inventaire des projets financés à partir des 44 projets déjà recensés dans sept pays.

Plus de la moitié des agglomérations urbaines méditerranéennes de plus de 100.000 habitants ne disposent pas de stations d'épuration de leurs eaux résiduaires, 60% d'entre elles

les déversent directement dans la mer. Au total plus de 80% des décharges des pays de la Méditerranée méridionale et orientale ne sont pas contrôlées.

L'idée est de concentrer les financements sur les projets capables de réduire les principales sources de pollution, en vue de soutenir les autorités nationales chargées de la protection de l'environnement et de promouvoir la recherche dans ce domaine.

L'urbanisation rapide, à laquelle s'ajoute la progression du tourisme, le long des côtes méditerranéennes, ont donc entraîné de graves problèmes environnementaux et sanitaires.

d. Le rôle du Forum de Paris

Cette organisation a eu une influence déterminante pour faire comprendre que la défense du patrimoine exceptionnel que représente la Méditerranée est impérative. Il y a consacré trois de ses sessions. La Vème édition du Forum de Paris, 27 à 29 mars 2009, avait pour thème « Sauver la Méditerranée ». (Voir en annexe A le texte de la déclaration finale).

Elle avait été précédée, les 12 et 13 décembre 2005, par la IIème, dont le thème était « Le défi de l'Euro-Méditerranée » et du 28 au 30 mars 2008, par la IVème, dont le thème était « Une Union pour la Méditerranée Pour quoi faire et comment ». (Voir en annexe B le texte des dix recommandations). Cette Vème édition s'est tenue quelques jours après le Forum international de l'eau, sous le titre « Comblent les écarts en matière d'eau », Istanbul, 16 au 22 mars 2009.

Dans sa déclaration d'origine datant de 2004 le Forum de Paris se définit « comme un projet ambitieux s'inscrivant dans une démarche de progrès, d'avancée, de réconciliation et d'ouverture ».

« Cela fait une vingtaine d'années maintenant que ses promoteurs travaillent ensemble. Chefs d'entreprises, universitaires, banquiers, journalistes ou publicitaires, ils ont la conviction qu'il est non seulement utile, mais indispensable, d'établir une structure permanente de dialogue où la confrontation d'idées doit permettre de faire avancer la réflexion, de faire reculer la négation de l'autre ».

« Il ne peut pas se contenter du débat d'idées ou de l'échange idéologique. Il doit être, sur chacun des thèmes traités, une force de proposition, de construction ou de reconstruction, de réconciliation. Pour répondre à cette ambition, les principaux responsables politiques, économiques et sociaux, les meilleurs experts, doivent intervenir au Forum de Paris, proposer, inventer des solutions, innover pour offrir des pistes d'évolution ».

La réunion de mars 2009 sur la Méditerranée s'est tenue sous le haut patronage du Président de la République française et le patronage du Président de la Commission Européenne, dans les salles de réunions de l'UNESCO, en partenariat avec les services du Premier ministre, le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

III. L'association « *Préservons la Méditerranée* »



a. Le but de l'association

Préserver la Mer Méditerranée est une cause à défendre dans l'urgence. Alors que la mer qui unit les pays riverains constitue une réserve vivrière exceptionnelle celle-ci est en train de se dégrader et des actions sont à entreprendre à partir d'un programme d'équipement d'envergure.

L'eau de la mer dont les caractéristiques réactives sont exceptionnelles ne peut continuer à absorber ce que rejettent quotidiennement des millions d'individus sans dommages pour la flore et les espèces marines.

L'Association se propose :

- de faire un inventaire des moyens de traitement des eaux usées et des eaux-vannes existant dans chaque pays riverain :
- de dresser la liste des villes et des agglomérations qui déversent en amont dans les fleuves et rivières, lesquelles viennent se jeter en Méditerranée
- d'établir un bilan des centres de traitement à créer, collectifs ou individuels, pour chaque lieu de vie destinés à la préservation de la mer et, en même temps, de la nappe phréatique.

Cette étude devrait pouvoir motiver tous les pays du bassin Méditerranéen en vue d'une action commune.



La construction de bassins de traitement et de fosses septiques pour la constitution d'un réseau d'assainissement va générer une activité économique très importante, génératrice de dizaines de milliers d'emplois dans l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée. L'entretien à long terme de ces réseaux assurera des emplois pérennisés.

Les eaux de vidange et les déjections humaines qu'on appelle « les eaux vannes », les produits détergents et les ordures qui comprennent, les uns et les autres, toutes sortes d'objets non-biodégradables, les déchets des usines chimiques et pétrochimiques et ceux des raffineries etc... auxquels s'ajoute les nuisances de la vie batelière et le dégazage sauvage sont extrêmement nocifs pour la faune et la flore maritimes et il faut impérativement parvenir à maîtriser les conditions dans lesquelles ils sont rejetés dans la mer. Cette étude peut constituer, dans un premier temps, un élément de cohésion en faveur du développement de l'Union pour la Méditerranée.

Les réticents vont trouver dans cette action commune des raisons de s'impliquer dans ce vaste chantier qui s'échelonnera dans le devenir.

Il faut constituer les organismes qui financeront les investissements à partir de taxes à l'assainissement et de toutes les sources possibles publiques ou privées.

La mise en place d'un plan d'action, à programmer dans le temps et suivant les pays doit compléter les études préliminaires.

b. Composition du Conseil d'Administration de l'association

Nom	Profession	Fonctions
Albert VIEU	Aménageur industriel. Ancien Président de la JCE de Nice Côte d'Azur. Sénateur de la JCI.	Président
Saïd ZULFICAR	Ancien Directeur du Patrimoine mondial à l'UNESCO	Vice-Président pour le Sud et l'Est
Bernard CHAMPIN	Consultant - Sénateur de la JCI.	Vice-Président pour le Nord
Evelyne FERU	Analyste Informatique - Sénatrice de la JCI.	Vice -Présidente pour la Communication
Jean-Pierre CHIAVERINI	Directeur de projets à l'EDF. Président du CSF	Vice Président
Evelyne BERTHEREAU	Assistante de Direction.	Trésorière
Alain COLCOMB	Président de l'AFS (*)	Administrateur
Jacques ARNAL	Directeur Pédagogique. Président sortant de l'AFS. Ambassadeur de l'Association européenne des sénateurs de la JCI pour la Suède, Monaco, la Catalogne, l'Espagne, le Royaume Uni et l'Ecosse;	Administrateur
Claude FERRAND	Ancien Chancelier de l'AFS.	Administrateur
Dorian RICHELMI	Ingénieur - Président de la JCE de Nice Côte d'Azur.	Administrateur, responsable pour les relations avec les JCE du Languedoc Roussillon et de Provence Alpes Côte d'Azur
Gian Luigi SENALDI	Consultant italien.	Administrateur, responsable pour les relations avec la JCI italiana

(*) L'Association française des Sénateurs de la Jeune Chambre Internationale (AFS), a été créée en 1972. Yvon Chotard (+), le Fondateur de la Jeune Chambre Economique Française (JCEF) et son premier Président de 1952 à 1956, avait été nommé Président d'Honneur de l'AFS, dès sa création.

c. Evoluer vers une dynamique européenne

Soutenir le projet d'Union pour la Méditerranée, avec le concours des Jeunes Chambres Economiques et des Sénateurs JCI des pays méditerranéens qui en sont membres, a pour objectif de promouvoir une dynamique européenne pour la défense de leur patrimoine maritime commun.

Dans un premier temps, il pourrait s'agir de lancer des initiatives sur les rives de la France, dans un second temps dans celles des pays de l'UE voisins : Espagne et Italie, puis d'étendre, de proche en proche, le mouvement à l'ensemble des pays du Bassin méditerranéen.

* *
*

A. Le Plan d'Action pour la Méditerranée. Présentation par le Centre d'Action pour la Production Propre, actualisée au 15/12/2006.

B. La déclaration finale du Forum de Paris 2009

C. Les dix recommandations du Forum de Paris 2008

D. Articles de Presse :

La pollution de la Méditerranée est un problème qui ne fait que s'aggraver dans le temps, la Presse a alors pour rôle d'être le signal d'alarme, voici certains exemple d'articles :

- « *Les océans vont-ils devenir milieu acide ?* » du 01 juin 2008 de Christine Rinaudo, journaliste au Nice Matin

- « *L'eau est trop précieuse pour être utilisée une seule fois* » du 16 mars 2009 de la rédaction du journal Metro

- « *Le réchauffement climatique a aussi un impact sur la pêche* » du 27 janvier 2009 de Francis Lumineau , journaliste au Nice Matin

- « *Mini-marée noire hier sur les galets niçois* » de 2008 de Christine Rinaudo, journaliste au Nice Matin.

A. LE PLAN POUR LA MEDITERRANE

Présentation par le Centre d'Action pour la Production Propre.

Le **Plan d'Action pour la protection et le développement du bassin de la Méditerranée (PAM)** vise à protéger et à améliorer les conditions de l'environnement de la Région, en se fondant sur les principes de la durabilité. Il a été adopté en 1975 par les 9 Etats Membres de la CEE et 16 pays riverains, hors CEE, dont la Grèce et l'Espagne qui ne faisaient pas encore partie des Etats Membres, sous les auspices du **Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)**. Son cadre légal comprend la Convention de Barcelone, adoptée en 1976 et révisée en 1995, ainsi que six Protocoles spécifiques destinés à garantir son application et à couvrir des aspects particuliers relatifs à la protection de l'environnement. Le PAM englobe des aspects tels que la gestion des zones côtières, la prévention et le contrôle de la pollution, la protection des écosystèmes et la préservation de la biodiversité.

En 1996, la **Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD)** a été créée, en tant qu'entité de conseil et lieu de dialogue, afin de présenter des propositions aux Parties Contractantes et au Secrétariat du PAM pour promouvoir le développement durable, et définir une stratégie régionale de développement durable en accord avec les principes de l'Agenda 21.

La CMDD est un organe de réflexion sur les politiques destinées à promouvoir le développement durable dans le Bassin Méditerranéen. La Commission est composée de 36 membres : 21 représentants des Parties Contractantes et 15 représentants de la société civile (réseaux d'autorités locales, acteurs socio-économiques et ONG)

Pour faciliter le développement du programme d'activités du PAM, différents Centres d'Activités Régionales (CAR) ont été créés, en plus du CAR/P qui répondent chacun à des fonctions bien spécifiques:

- Le **Centre d'Activités Régionales du Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP)**, situé à Split (Croatie), concerne six domaines (protection du sol, gestion des ressources en eau, pêche et aquaculture, établissement humain, tourisme et énergie renouvelable) pour lesquels il estime pouvoir entreprendre des actions immédiates
- Le **Centre d'Activités Régionales des Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)**, dont le siège se trouve à Tunis (Tunisie),
le **Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu (CAR/PB)**, dont le siège se trouve à Sophia Antipolis (France), qui vise à fournir, par des études socio-économiques du bassin méditerranéen, des données permettant une meilleure compréhension des rapports entre la population, les ressources, l'environnement et le développement et, par extension, des problèmes environnementaux de la région, facilitant ainsi la prise de décision
- Le **Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC)**, situé à Malte,
le **Centre d'activités régionales pour l'information et la communication (Info/RAC)** dont le siège est à Rome (Italie),
- Le **Réseau des 100 sites historiques** dont le siège est à Marseille (France), et
- Le **Programme d'Évaluation et de Maîtrise de la Pollution dans la Région Méditerranéenne (MEDPOL)** situé à Athènes (Grèce). Des équipes de chercheurs (venant de 16 pays riverains) surveillent l'état de la mer (qualité des eaux, des sédiments et des organismes) et l'évolution de la pollution.
- **L'Unité de Coordination du PAM (MEDU)**, dont le siège est à Athènes (Grèce), exerce les fonctions de Secrétariat.

Actualisé le 15/12/2006.

B. La déclaration finale du Forum de Paris 2009.

« SAUVER LA MEDITERRANEE ».

Les participants à la Ve session du Forum de Paris, sur le thème « Sauver la Méditerranée », convaincus de la pertinence de la démarche de l'UPM, lancent un appel aux Etats membres, aux acteurs de la société civile et à ceux de la sphère économique et politique, afin qu'une action volontariste soit entreprise sans plus tarder pour répondre aux aspirations des peuples de la Méditerranée.

A ce titre, ils renouvellent leur pleine adhésion aux dix propositions soumises à l'appréciation des chefs d'Etats et de gouvernements à l'occasion de la IVème session du Forum et au moment de la préparation du Sommet de Paris du 13 juillet 2008.

Les participants à la Ve session du Forum de Paris, sur le thème sauver la Méditerranée, regrettent l'enlisement du projet dans les faux prétextes politiques traditionnels qui entravent l'action commune en faveur de la Méditerranée. L'UPM, par sa symbolique et sa dimension éthique, peut utilement contribuer à créer l'environnement favorable à la mise en œuvre d'un accord de paix israélo-palestinien et de solutions durables au règlement des différents conflits en Méditerranée.

Ils considèrent que la dégradation de l'environnement et du cadre de vie des Méditerranéens exige une réponse forte et immédiate au niveau institutionnel, une mobilisation des acteurs du partenariat méditerranéen et une allocation de ressources scientifiques, technologiques et financières compatibles avec les enjeux.

Aux yeux des participants, l'achèvement de la construction institutionnelle de l'UPM doit être réalisé dans les plus brefs délais. Cette construction doit être l'occasion d'une clarification des compétences et d'une simplification de ses modes de fonctionnement. Une plus grande visibilité vis-à-vis des peuples doit être recherchée à travers l'instauration d'un véritable débat démocratique.

La crise financière actuelle, loin de constituer un obstacle, doit être une opportunité. Les investissements dont la Méditerranée a besoin constituent un des moyens privilégiés pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi durables.

C'est dans ce contexte que les participants proposent :

1. Un sommet des grandes villes riveraines: La population urbaine méditerranéenne augmente chaque année d'un million de personnes. Cette urbanisation non maîtrisée serait la plus grande menace du bassin. Ce sommet a pour vocation de décider des grandes infrastructures qui rendent les villes vivables et durables : accès à l'eau potable, assainissement, transports publics, énergie et urbanisme. Nous proposons que ce sommet soit abrité par une ville du Sud en partenariat avec une ville de la rive Nord.

2. La création d'une structure scientifique permanente : Un « Collegium mediterraneum » ferait fonction de banque centralisée de données socio-économiques et synthétiserait les travaux de prospective effectués en Méditerranée par une pléthore d'organismes officiels, officieux ou privés. On aurait ainsi une plateforme commune au service de la connaissance mutuelle et de l'harmonisation des politiques.

3. Création d'une Haute Autorité de l'Eau en Méditerranée : Les prévisions à long terme de mesure de l'effet du réchauffement climatique sur les ressources hydriques du Bassin imposent des politiques communes de gestion des ressources, une mutualisation de la recherche et du financement des investissements. Seule une institution unique est à même de coordonner les efforts nécessaires.

4. Conclusion d'une Convention méditerranéenne sur les infractions liées à la pollution en Méditerranée.

Cette convention définirait :

- un code de bonne conduite contraignant qui soumettrait à des règles et disciplines convenues les usagers de la mer ;
- une instance judiciaire compétente pour sanctionner les délits et infractions commis en Méditerranée. Le modèle de l'Organe de règlement des différends de l'OMC pourrait utilement inspirer les négociateurs ;
- une « police anti-pollution » méditerranéenne plus active et visible dotée de moyens opérationnels d'intervention et de compétences répressives : les « Casques blancs » méditerranéens. Le financement de ce dispositif pourrait provenir en partie d'une taxe de passage en Méditerranée acquittée par les usagers et des amendes imposées aux fraudeurs.

5. Création d'une Autorité pour le développement sanitaire solidaire et durable en Méditerranée : Elle aurait pour fonction de coordonner les diverses actions qui déterminent la qualité, la couverture des besoins en santé des populations du bassin méditerranéen. Elle chercherait à réduire, notamment, les inégalités en matière d'accès aux soins et d'espérance de vie.

6. Création d'un mécanisme de concertation sur le réchauffement climatique en Méditerranée et ses conséquences : Il s'agit de coordonner les positions des pays du pourtour méditerranéen sur l'application du protocole de Kyoto et son futur renouvellement dans le cadre de la Conférence de Copenhague de Décembre 2009.

7. Un mécanisme de concertation en matière de politiques agricoles en Méditerranée : Ce mécanisme devrait faciliter la mutualisation des actions menées en matière de recherche agronomique, de gestion sanitaire et phytosanitaire. Il devrait aider à la diffusion des meilleures techniques et pratiques qui favorisent l'économie de l'eau, la protection des sols et l'usage optimal de ressources naturelles rares : énergie, fertilisants.

29 mars 2009

C. Les dix recommandations du Forum de Paris 2008.
« UNE UNION POUR LA MEDITERRANEE. POUR QUOI FAIRE ET COMMENT? »

1. Réunion **d'un sommet Nord-SUD** et cela avant le 13 juillet, pour que les responsables politiques de la rive Sud coordonnent leurs attentes et leurs positions avant la conférence de Paris
2. Création **d'un Comité des Sages** pour réfléchir en toute indépendance sur le projet d'Union pour la Méditerranée, ses contours et surtout son contenu.
3. Création d'une **OCDE méditerranéenne** sur le modèle de celle des pays industrialisés.
4. **Mise sur pied d'une Conférence permanente pour la paix et la sécurité en Méditerranée** sur le modèle d'Helsinki.
5. Création d'un **Fonds d'investissement pour le développement en Méditerranée**
6. Au chapitre des mouvements migratoires :
 - création d'un **Observatoire des populations, des migrations et de la régulation des mouvements de personnes**
 - mise en œuvre d'un **système de visas de longue durée** pour trois catégories de personnes : travailleurs qualifiés, travailleur saisonniers, retraités. Il faut savoir que le sentiment d'enfermement favorise l'immigration clandestine ; en revanche, la liberté de mouvements peut être un incitatif puissant à revenir au pays.
7. Pour favoriser les coopérations transversales, au niveau des régions et des villes, création d'un **Conseil permanent des régions méditerranéennes** qui serait l'interlocuteur privilégié et régulier des autorités de Bruxelles
8. Au chapitre de la formation professionnelle, création
 - d'une Agence de formation professionnelle pour favoriser une immigration qualifiante appelée à servir au pays. A titre d'exemple : un programme de formation d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans les énergies renouvelables
 - d'une Agence de promotion de formations courtes dans les métiers de l'eau, de l'énergie, du bâtiment, des transports, de la communication et de l'agriculture
9. Au chapitre de l'enseignement supérieur :
 - Création d'un **programme « Erasmus » méditerranéen.**
 - A terme **création d'une université méditerranéenne** de plein exercice qui pourrait essaimer, plus tard, dans plusieurs villes du Nord et du Sud.
10. Afin de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une civilisation partagée, mise sur pied d'une **Fédération regroupant les fondations culturelles en Méditerranée.**

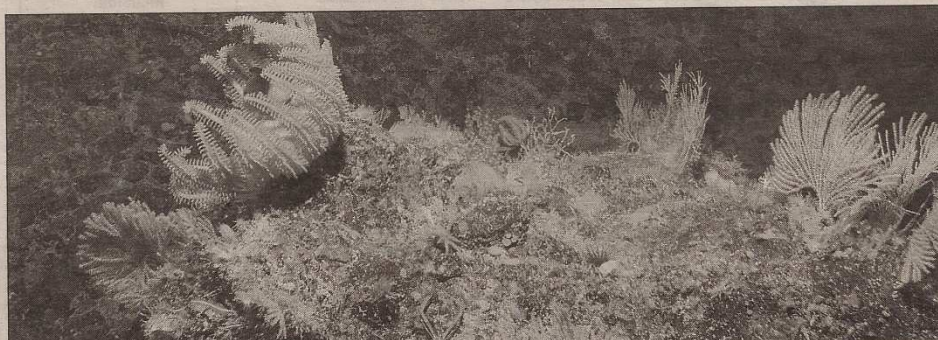
Tous ces organismes seront paritaires et donc certains installées sur la rive Sud de la Méditerranée.

30 mars 2008

Les océans vont-ils devenir milieu acide ?

LE COLLOQUE DU PROJET EPOCA va être lancé à Nice du 10 au 13 juin

L'ACIDITÉ due à la dissolution du CO₂ menace-t-elle les océans ? Certains organismes marins sont-ils condamnés à disparaître ? Pour le savoir, une campagne de recherche européenne d'un budget total de 16,5 millions d'euros, dont 6,5 financés par l'Union européenne, va être lancée du 10 au 13 juin à Nice dans les Alpes-Maritimes. (1) Un lancement annonciateur de longues études. En effet, ce projet Epoca (European Project On Ocean Acidification), réunira durant quatre ans, une centaine de scientifiques de vingt-sept institutions, dont le CNRS, et neuf pays. Il sera coordonné par Jean-Pierre Gattuso, chercheur CNRS, directeur de recherche à l'Observatoire océanologique de Villefranche-sur-Mer. Si le colloque débute dans les Alpes-Maritimes, c'est parce que ce laboratoire est parmi ceux qui ont travaillé les premiers sur la question. A l'appel de Jean-Pierre Gattuso, d'autres scientifiques européens ont répondu présents. Les océans ? Ils recouvrent



Les coraux de Méditerranée pourraient être menacés par l'acidification de l'eau.

(Photo AFP)

plus de 71 % de la surface de la terre. Avec leur flore et leur faune, ils jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat et du dioxyde de carbone (CO₂), l'un des principaux gaz à effet de serre.

Préserver l'écosystème

Chaque jour, plus de 25 millions de tonnes de gaz carbonique (CO₂), produites par les activités humaines, se combinent avec l'eau des mers et des océans. La conséquence de l'absorption

d'une partie de ce CO₂ de l'atmosphère par les océans, est l'acidification des étendues d'eau. Comment réagissent à ce phénomène les différents organismes et écosystèmes marins ? La question mérite d'être posée dans la mesure où « des chercheurs ont découvert que la croissance des organismes marins à squelette calcaire était affectée négativement par cette acidification et on a commencé à se dire que l'absorption de CO₂ par l'océan n'était pas si

anodine que ça », souligne Jean-Pierre Gattuso. Et les espèces méditerranéennes ? « On n'a pas encore suffisamment de recul mais on sait que les coraux poussent moins vite lorsque le pH diminue. » Il faut savoir que plus le pH d'une solution est faible, plus son acidité est élevée.

Étalée sur quatre ans, avec bilan tous les ans, la plus grosse partie du programme Epoca va tenter de préciser les réponses biologiques des zooplanctons,

phytoplancton, algues, mollusques et coraux au phénomène d'acidification et d'évaluer leur capacité d'adaptation. La plupart des micro-organismes marins sont à la base de la chaîne alimentaire. D'où l'intérêt « d'identifier les seuils critiques de pH à ne pas franchir sous peine de bouleverser l'écosystème des océans ».

CHRISTINE RINAUDO

1. La campagne Epoca va se dérouler du 10 au 13 juin, à la Maison du Séminaire de Nice. Ce colloque est réservé aux cent vingt participants.

économie 200 000

C'est la somme, en euros, qu'une Anglaise a remportée en dupant de nombreuses personnes. Le jeu est interdit en Grande Bretagne de plus en plus lorsque l'on vient de remporter un prix de faux papiers pour tromper les orga-

La parole à **Antoine Frérot, directeur général de Veolia Eau, à l'occasion du 5^e Forum mondial de l'eau**

“L'eau est trop précieuse pour être utilisée une seule fois”

DÉVELOPPEMENT. Le 5^e Forum mondial de l'eau s'ouvre aujourd'hui à Istanbul sur un constat alarmant : la croissance démographique, l'évolution de la consommation alimentaire et les besoins accrus en énergie font que nous consommons six fois plus d'eau qu'il y a cent ans. Antoine Frérot, directeur général de Veolia Eau, entreprise qui fournit de l'eau potable dans 59 pays du monde, auteur de *L'Eau, pour une culture de la responsabilité* (Ed. Autrement), se penche sur les solutions.

Quelles sont les remèdes à cette crise de l'eau ?
D'abord, la lutte contre le gaspillage. Les réseaux de

distribution de l'eau aux habitants sont souvent mal entretenus, et on peut perdre plus de la moitié de l'eau en fuites. La réduction des pertes obtenue en cinq ans à Tanger, à Tétouan et à Rabat (au Maroc), représente la consommation de 800 000 habitants !

Y a-t-il des ressources que l'on n'exploite pas ?

Il y a deux grandes sources que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser : l'eau de mer et les eaux usées. Le dessalement de l'eau de mer est une solution qui ne présente pas que des intérêts, car il coûte cher et consomme beaucoup d'énergie. Le recyclage des eaux usées est la solution qui, à mon avis, va avoir le



plus de succès dans le futur.

Comment ça marche ?

Puisqu'il faut collecter l'eau usée pour l'épurer afin de réduire la pollution, autant la traiter encore plus pour la réutiliser en tant qu'eau potable. Cette démarche présente beaucoup d'avantages : elle préserve les ressources ;

Le forum de l'eau

A partir d'aujourd'hui, quelque 15 000 ingénieurs, écologistes, ministres et industriels sont attendus à Istanbul pour le 5^e forum mondial de l'eau, événement international qui se tient tous les trois ans. Le forum se termine dimanche 22 mars, qui est aussi la journée mondiale de l'eau. Plus d'infos sur : www.worldwatercouncil.org.

l'eau est présente là où on en a besoin, juste à l'aval de la ville ; enfin, il y a un avantage environnemental car, pour recycler, il faut traiter les eaux usées en éliminant toute pollution.

Techniquement, on sait déjà le faire. Les industries de la microélectronique à Singapour utilisent de l'eau bien plus pure que l'eau du robinet.

Le recyclage coûte-t-il cher ?

Plus cher que de l'eau classique, qui vient d'une rivière par exemple. Le traitement de l'eau usée coûte à peu près deux fois plus cher, alors que le dessalement coûte entre trois et quatre fois plus cher. Mais avec le recyclage, on fait d'une pierre deux coups en réglant aussi le problème de la pollution. **PROPOS RECUEILLIS PAR N.L.**

L'intégralité de l'interview
metrofrance.com/frerot

■ congrès océanographique

Le réchauffement climatique a aussi un impact sur la pêche

Quel rapport entre le réchauffement climatique et les ressources halieutiques? Pour faire court, il entraîne la modification de la chaîne alimentaire, d'espèces en espèces jusqu'à l'homme. Éléments pour les quelque 2400 scientifiques accourus à Nice des quatre coins du monde pour participer cette semaine au Congrès des sciences aquatiques de la Société internationale de limnologie et d'océanographie (1).

Une première en France puisque, traditionnellement, ce grand rendez-vous des spécialistes des eaux douces et marines est organisé en Amérique du Nord, plus rarement en Europe.

Cette question sur l'avenir de la pêche humaine comptait parmi les plus concrètes, pour le grand public, de celles induites par le thème de la première journée, « Impacts des changements climatiques sur les organismes et les écosystèmes marins », animé par l'Américaine Joellen L. Russell et la Toulousaine Véronique Garçon. Pour l'Antibois Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche au CNRS et membre du Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer, pas question pour autant de jouer l'alarmiste de service. Mais pas non plus question d'embrayer dans la voie des « négationnistes » des conséquences des changements climatiques, comme il dit.

La table est mise trop tôt
S'agissant de la ressource halieutique, tout se passe comme si la table, sous l'eau, était mise trop tôt. « La hausse des températures a bien un impact sur les cycles des espèces, assure le scientifique. Les phytoplanctons, qui sont des algues microscopiques, se développent



Les gorgones ont connu un épisode de morts massives au début des années 2000. (Photo DR)

quelques jours plus tôt chaque année. Ils disparaissent donc plus tôt, avant le printemps, la période où les espèces animales s'en nourrissent. Ce découplage, qui modifie donc la chaîne alimentaire, est un peu inquiétant car, en bout de course, il impacte aussi la pêche. « Tous les organismes vivant dans l'eau ne sont pas affectés de la même manière par le réchauffement. Ainsi, « la hausse des températures favorise la croissance des posidonies », explique Jean-Pierre Gattuso. Or, l'accroissement dans les mers du COP, le gaz carbonique, favorise aussi leur photosynthèse. »

De l'équateur vers les pôles
Plus généralement, le réchauffement semble avoir perturbé bon nombre d'espèces, animales ou végétales. « Beaucoup remontent de l'équateur vers les pôles », affirme le chercheur de Villefranche. Parmi tous ce petit monde marin, des algues tropicales ou des méduses, qui passent de la Mer Rouge à la Méditerranée via le canal de Suez, les barracudas, ces poissons carnassiers des mers subtropicales de plus en plus communs en Méditerranée. Quant aux espèces indigènes, comme les fameuses gorgones, le

début des années 2000 a connu « un épisode de morts massives ». Mais qu'on se rassure : le déclin de l'espèce humaine n'est pas annoncé avant, au minimum, quelques centaines de milliers d'années.

Même si, estime Jean-Pierre Gattuso, « ce changement climatique actuel est cent à mille fois plus rapide que les précédents, si bien que les espèces n'auront pas le temps de s'adapter... »

FRANCIS LUMINEAU

1. Il est organisé par les chercheurs du Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer et se tient à Nice-Acropolis jusqu'à vendredi soir.

30 % des coraux auraient déjà disparu

Les changements climatiques sont donc néfastes aux organismes marins. C'est le cas des coraux, ainsi que l'a montré le dernier numéro de « Thalassa », sur France 3, vendredi soir : sur l'île de La Réunion, leur mort, due au réchauffement, entraîne la réduction des plages, le sable n'étant plus retenu par les coraux.

Jean-Pierre Gattuso confirme cette forme d'érosion : « Les coraux vivent aujourd'hui à la limite supérieure de la température qu'ils supportent : certains scientifiques estiment leur perte à déjà 30 % dans le monde. »



Jean-Pierre Gattuso, du Laboratoire d'océanographie de Villefranche : « Le changement climatique actuel, trop rapide, ne permettra pas aux espèces de s'adapter. » (Photo Franck Fernandes)

■ spectacle

...reune Avignonnais tue

Mini-marée noire hier sur les galets niçois

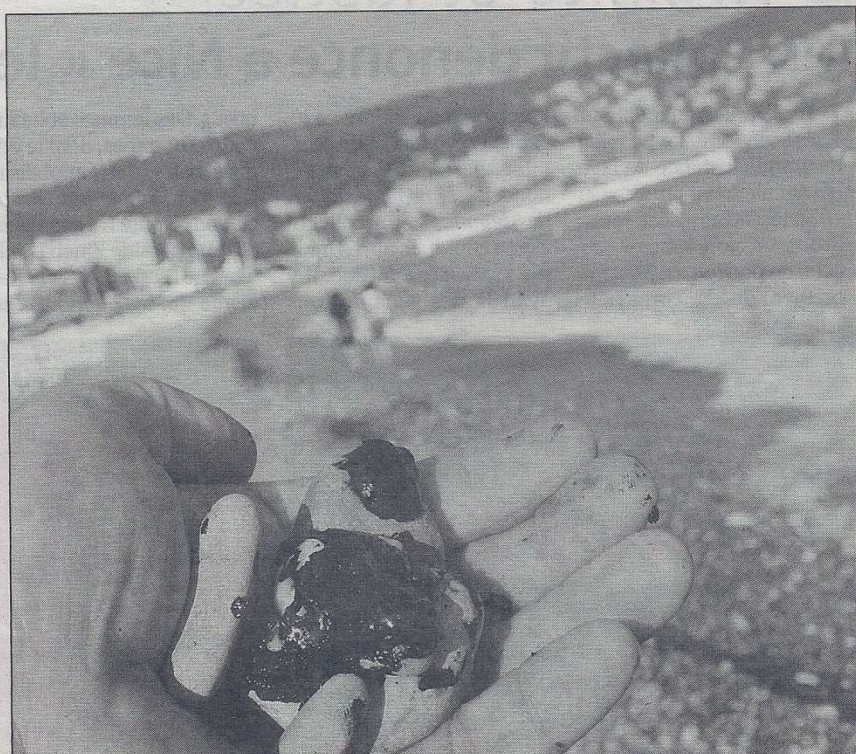
Pauvres plages niçoises!

Une vraie malédiction... Après les deux coups de mer successifs de ces derniers jours, le mauvais temps qui n'en finit pas depuis plus de deux mois de plomber les chiffres d'affaires (82 % en moins sur les matelas!), voici que la pollution ramène sa graisse.

Une mini-marée noire a touché en effet plusieurs plages de la Baie des Anges, hier en milieu d'après-midi. Du mazout charrié par les flots et abandonné sur les galets par l'écume.

René Colombar, président du syndicat des plagistes, et ses confrères évoquent un dégazage sauvage non loin des côtes.

Au Sporting comme à Blue Beach ou au Neptune, les clients ont eu la mauvaise surprise de sortir de l'eau les pieds englués. Produits détachants, serviettes, la galère quoi! Seul point positif : « La mer n'est pas agitée, constate René Colombar, donc, la surface souillée est plus limitée et si elle continue à ne pas bouger, il n'y aura qu'une bande de 50 centimètres à franchir et à évacuer ». Evacuer... Le bateau municipal « Péllican » a fait le plus gros du travail en récupérant nappes et galettes d'hydrocarbure.



Des boulettes d'hydrocarbure hier après-midi sur les galets niçois. Après les coups de mer, il ne manquait plus que ça! (Photo Richard Ray)

Il a été relayé, côté grève, par l'équipe de la FRAP (Force rapide action préemptive) qui, elle aussi, a fait du ramassage intensif en embarquant un maximum de souillures.

Aussitôt alerté par cette pollution, le député-maire de Nice Christian Estrosi,

déjà sensibilisé par les effets dévastateurs du double coup de mer, s'est rendu sur place et notamment au Sporting, supervisant la mise en œuvre des moyens d'urgence.

Se baigner aujourd'hui? Il faut voir si la mer a fait son travail d'ingurgitation. Si

vraiment l'appel de l'eau est trop fort, munissez-vous, soit d'un produit dégraissant soit d'huile (olive, solaire, etc.). Le port de petites sandales en plastique type « méduses » est également recommandé.

CHRISTINE RINAUDO



« Préserveons la Méditerranée » association loi 1901 à but non lucratif
3 Avenue Salonina 06000 Nice - Tél : 04.93.81.96.05 Fax : 04.93.79.12.16
preservonslamediterranee@gmail.com
"Tous droits réservés"